

Dannemarie, le 18 avril 2023

Note d'informations

Accueil de Loisirs – Périscolaire – Restauration scolaire 2023/2024

Inscriptions du 2 au 15 mai 2023

Les inscriptions pour les accueils de loisirs, périscolaires et les restaurants scolaires gérés par la Communauté de Communes Sud Alsace Largue pour l'année 2023 - 2024 auront lieu prochainement. Comme pour les années précédentes, les inscriptions via le « **PORTAIL FAMILLE** » seront à privilégier. **Les personnes n'ayant pas la possibilité de s'inscrire dans la démarche dématérialisée pourront procéder à une inscription sous format papier selon les modalités définies par la Communauté de Communes** (pour plus d'information, veuillez contacter le responsable de la structure concernée – contact plus bas dans « informations pratiques »).

Pour rappel, le nombre de places par structure est limité. De ce fait, il vous est demandé de faire des demandes de réservations cohérentes avec vos besoins réels. Si ce n'est pas le cas, l'art. 10.2 du règlement d'accueil du service de restauration scolaire et accueils de loisirs consultable sur le portail famille pourra être appliqué en septembre 2023.

Les demandes de réservations seront étudiées en fonction des critères de priorité définies à l'art. 9.2 du règlement d'accueil.

La fiche de renseignement à compléter pour une inscription 2023/2024 sera téléchargeable sur le « PORTAIL FAMILLE » dès le début des inscriptions. Seuls les dossiers réceptionnés complets entre les 2 et 15 mai seront traités. Les dossiers incomplets ou transmis hors délai seront traités après le 4 juin 2023. Les critères de priorité retenus seront la date de dépôt du dossier complet et la disponibilité des places.

Documents à transmettre pour une demande d'inscription 2023/2024 :

- Fiche de renseignements dûment complétée
- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 des membres du foyer, servant également de justificatif de domicile (pour ceux qui ne l'ont pas transmis en janvier 2023)
- Justificatif de domicile (si l'adresse figurant sur l'avis d'imposition est différente de celle indiquée sur la fiche de renseignements)
- Attestation indiquant que l'enfant bénéficie d'un contrat de responsabilité civile (possible de la déposer fin août / début septembre 2023)
- Copie des pages vaccins du carnet de santé de l'enfant
- Pour les parents divorcés, séparés, tuteurs ou accueillant un enfant en tant que famille d'accueil, la copie de la notification de garde

MODALITES D'INSCRIPTIONS

AU PREALABLE :

- Vous ne disposez pas encore de compte portail famille :
 - **Complétez la « FICHE DE RENSEIGNEMENT »** téléchargeable sur le portail à compter du 2 mai et retournez là par mail accompagnée des pièces justificatives au responsable de la structure concernée (voir plus bas « informations pratiques ») **entre les 2 et le 15 mai 2023**.
 - Après traitement et validation par les services de votre demande, vous serez destinataire d'un mail de création de compte portail. **Validez la création de votre compte** en cliquant sur le lien indiqué dans le mail et **déterminez votre mot de passe**. Votre compte est créé
 - Un mail indiquant les **modalités de finalisation** de votre inscription vous sera adressé
- Vous disposez déjà d'un compte portail famille :
 - **Complétez la « FICHE DE RENSEIGNEMENT »** téléchargeable sur le portail à compter du 2 mai et retournez là accompagnée des pièces justificatives **via votre compte famille** (onglet « mes documents ») **entre les 2 et le 15 mai 2023**
 - Après traitement et validation par les services de votre demande, **un mail indiquant les modalités de finalisation de votre inscription** vous sera adressé

FINALISATION DE VOS INSCRIPTIONS 2023/2024 :

- **Connectez-vous** au « Portail Famille », puis **vérifiez et complétez l'intégralité des informations demandées dans les onglets « mon profil », « mon foyer », « mes enfants »**. Attention tout compte incomplet (dont les champs obligatoires ne sont pas remplis) ne donnera pas accès aux réservations
- **Procédez aux demandes de réservations pour vos enfants avant le 4 juin 2023** pour l'année complète, ou pour les dates connues, via l'onglet « mon planning »
- Vous pourrez considérer votre planning comme validé par nos services **dès que vous serez destinataire d'un mail de confirmation de réservation**. Chaque demande de réservation traitée par nos services déclenche l'envoi d'un mail de confirmation. **Les familles pour lesquelles les demandes n'auront pas pu être prises en compte seront contactées.**

***Attention**, sur le portail, vous aurez accès aux dossiers et aux réservations pour les enfants que vous avez mentionné sur la fiche de renseignement 2023/2024. Si par la suite, vous devez inscrire d'autres enfants, il conviendra de vous rapprocher de nos services : **adressez un mail à la structure concernée indiquant l'identité de l'enfant à ajouter et sa date de naissance**. Nos services intégreront l'enfant dans la base, il vous appartiendra ensuite de compléter l'ensemble de son dossier.*

Informations pratiques

Lieu d'accueil en fonction du lieu de scolarisation – rentrée 2023 / 2024*		
Lieu de scolarisation de l'enfant	Lieu d'accueil à la rentrée	Contacts
Balschwiller – Buethwiller - Eglingen	ALSH de Balschwiller	clsh-balschwiller@sudalsace-largue.fr
Hecken – Falkwiller – Gildwiller - Diefmatten	Midi : Hecken Soir : ALSH Balschwiller	responsable.resto@sudalsace-largue.fr clsh-balschwiller@sudalsace-largue.fr
Bernwiller	Périscolaire Bernwiller	peri.bernwiller@sudalsace-largue.fr
Altenach – Fulleren - Manspach - Strueth	Midi : Fulleren Soir : Périscolaire Hindlingen	responsable.resto@sudalsace-largue.fr peri.hindlingen@sudalsace-largue.fr
Friesen - Ueberstrass	Midi : Ueberstrass Soir : Péri Hindlingen	responsable.resto@sudalsace-largue.fr peri.hindlingen@sudalsace-largue.fr
Hindlingen - Largetzen	Périscolaire midi et soir à Hindlingen	peri.hindlingen@sudalsace-largue.fr
Dannemarie	ALSH de Dannemarie	clsh-dannemarie@sudalsace-largue.fr
Montreux-Vieux / Chavannes sur l'Etang	ALSH de Montreux-Vieux / antenne de l'ALSH à Chavannes sur l'Etang	clsh-montreux@sudalsace-largue.fr
Montreux-Jeune	ALSH de Montreux-Vieux	
Eteimbes	ALSH de Bréchaumont	clsh-brechaumont@sudalsace-largue.fr
Traubach le Bas – Traubach le Haut - Wolfersdorf	Midi : Tr - Haut / Wolfersdorf Soir : ALSH Bréchaumont	responsable.resto@sudalsace-largue.fr clsh-brechaumont@sudalsace-largue.fr
Seppois le Bas (école élémentaire) – Seppois le Haut	Périscolaire élémentaire de Seppois le Bas	peri.seppois@sudalsace-largue.fr
Seppois le Bas (école maternelle) – Mooslargue	ALSH de Seppois le Bas	clsh.seppois@sudalsace-largue.fr
Pfetterhouse	Périscolaire de Pfetterhouse	peri.pfetterhouse@sudalsace-largue.fr
Ballersdorf	Ballersdorf	responsable.resto@sudalsace-largue.fr
Hagenbach – Gommersdorf	Hagenbach	
Retzwiller	Retzwiller	

*Sous réserve d'aucun changement organisationnel

Informations complémentaires :

Service enfance jeunesse intercommunal – Tel : 03 89 07 24 24

Courriel : jeunesse@sudalsace-largue.fr

Pour toutes informations utiles, rendez-vous sur le portail famille :

<https://sudalsacelargue.portail-familles.app/home>